

Bezannes, le 6 avril 2017

## Ode à la mer – Acte I : Le Conseil d’Etat valide définitivement le projet

**Dans un arrêté du 29 mars 2017, le Conseil d’Etat a retoqué l’ensemble des pourvois contre la première phase du projet de requalification « Ode à la Mer » portée par le groupe FREY sur la Métropole de Montpellier.**

Le Conseil d’Etat a conclu à la non-admissibilité des recours formés par trois requérants à l’encontre de l’avis favorable de Commission nationale d’aménagement commercial (CNAC), qui avait été confirmé en appel.

La décision du 1<sup>er</sup> juillet 2015 de la CNAC est désormais définitive. L’Acte I du projet de requalification urbaine « Ode à la Mer », au sud de Montpellier, peut poursuivre son évolution au rythme voulu jusqu’à son ouverture fin 2020.

*« Il faut bien comprendre que nous ne sommes pas en train de construire un nouveau centre commercial, insiste Antoine Frey, Président Directeur Général de FREY. Mais un nouveau quartier permettant aux commerçants et aux propriétaires de renouveler leurs outils de travail et leur patrimoine. Nous conservons les équilibres du tissu économique local entre les commerces du centre-ville et ceux de la périphérie. »*

La majorité des 61 000m<sup>2</sup> de surfaces de vente de commerces sont, en effet, des transferts d’enseignes voisines des zones Fenouillet, Solis et Soriech, dont certaines situées en zone inondable. Le complément de nouvelles surfaces permettra l’émergence de nouveaux concepts et la diversification de l’offre.

Au terme d’un concours qui aura duré deux ans, le groupe Frey a remporté en octobre 2014 le concours lancé par Montpellier Métropole sur la première phase (Acte 1) d’un vaste chantier (Ode à la Mer), situé le long de la Route de la Mer (avenue Georges-Frêche) qui relie le centre-ville de Montpellier au littoral.

Ode à la mer est l’une des plus grandes opérations de renouvellement urbain et commercial jamais lancées en France pour une zone commerciale d’entrée de ville, qui inclut de surcroît une revalorisation des espaces naturels.

Créé en 1983, le groupe FREY est devenu en quelques années le spécialiste français du réaménagement commercial et urbain des entrées d’agglomérations.

## EN DATES

- Octobre 2014 : le groupe FREY remporte le concours lancé par Montpellier Métropole
- 20 Février 2015 : avis favorable CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial)
- 16 Juillet 2015 : avis favorable CNAC (Commission nationale d'aménagement commercial)
- 28 Juin 2016 : avis favorable CAA (Cour administrative d'appel chargée d'examiner les recours)
- 1<sup>er</sup> décembre 2016 : dépôt du permis de construire
- 29 mars 2017 : rejet des recours par le Conseil d'Etat
- Mi - 2018 : lancement des travaux
- Fin 2020 : ouverture au public

## CHIFFRES CLES

### Ode à la Mer – Acte I

- **61.000 m<sup>2</sup>** de surfaces de vente de **commerces**, **23.000m<sup>2</sup>** de **loisirs**, de services et de **restauration**, **19.000 m<sup>2</sup>** d'activités **tertiaires** (hôtel et bureaux)
- Investissement : **275 M€**
- **1.800 emplois** pérennisés ou créés pour la réalisation des travaux
- **800 emplois** pour l'exploitation du site dont 600 créations de postes

## A propos de la foncière FREY

Depuis plus de 30 ans, FREY développe des centres commerciaux de plein air de nouvelle génération. Le modèle de croissance du Groupe repose sur trois silos qui fonctionnent en pleine synergie - l'investissement, la promotion et la gestion de retail parks. FREY est aujourd'hui le leader français reconnu sur cette classe d'actifs résiliente, au marché profond (extension, rénovation, réaménagement) et en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs, des enseignes et des collectivités. Sous son label Greencenter®, FREY propose des lieux conviviaux, mêlant shopping et loisirs dans des espaces moins énergivores.

La foncière est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.



**Mathieu Mollière 03 51 00 50 50**

Directeur Communication

**Chloé Ravaud 03 51 00 50 50 – [c.ravaud@frey.fr](mailto:c.ravaud@frey.fr)**

Responsable Communication

**Agnès Villeret** – Relations investisseurs et presse financière - KOMODO - [agnes.villeret@agence-komodo.comagnes](mailto:agnes.villeret@agence-komodo.comagnes) - Tél. : 06 83 28 04 15